



FEDE FNE63 – 27 décembre 2023

Mieux vaut tard que jamais !! Si vous voulez plus d'infos sur les sujets, **contactez nous**, nous avons de la doc et des CRs

Quelques nouvelles de la fin d'année

A propos de l'eau

En septembre 2022, discrètement, les FNSEA et les représentants des coop agricoles de l'ensemble du Bassin LB ont déposé un recours contentieux au T.A. d'Orléans contre le SDAGE Loire Bretagne 22-27.

En arrière plan, il s'agit d'une attaque contre l'AELB qui refuse des financements de bassines (il ne s'agit pas de retenues de substitution car le volume prévu est bien supérieur au volume actuel des irrigants concernés par les bassines)

Beaucoup d'évènements depuis en septembre 2023 la démission du président du SAGE Allier Aval et du PTGE (Plan Territorial Gestion de l'Eau) qui devait se pencher sur les données HMUC (Hydrologie Milieu Usages Climat)... Ces données sérieuses et scientifiques sont réfutées par la FNSEA !! Ceci paralyse entre autres les décisions sur les bassines projetées. Depuis fin décembre, un nouveau président et un VP sont nommés, on attend la suite.....

Enfin nous interpelle la décision de l'Assemblée nationale, sous la poussée de la FNSEA, de supprimer des taxes sur les pesticides et les prélèvements d'eau et ainsi de priver les agences de l'eau de financements importants.

Après cette décision qui met en péril les orientations politiques et en danger les Agences de l'Eau, **le Comité de Bassin LB 1) soutient une démarche commune des Agences de l'eau auprès du président 2) a obtenu une diminution de 10 % dans le plan Eau 2030 (tout usage et tout territoire) de justesse dans le cadre de la « déclinaison territoriale de la trajectoire de sobriété du plan eau" 3) Refus de grands barrages.**

(précisions : Jacques notre SAGE spécialiste de l'eau)

De la part de FNE43 : un article sur Naussac
<https://www.zoomdici.fr/actualite/le-mais-vampire-de-la-riviere-allier-et-de-la-retendue-naussac>

A propos de l'Arrêté Cadre Sécheresse (ACS) 2023 du 63 qui doit être modifié en 2024

Nous sommes invités à participer à cette modification dans le cadre du Comité Départemental de l'Eau (5 réunions de janvier à Mars).

Ce projet bloque le contentieux juridique initié par un sous-groupe du collectif EBC63 (Eau Bien Commun 63), et concernant les ACS de 2021 puis 2023.

NB : Ce sous groupe comprend FNE63, ainsi que la confédération paysanne, UFC Que choisir, PDNE, SOS LV. D'autres assocés du collectif ont soutenu cette action juridique, sans entrer dans le contentieux.

Les Natura 2000

Pas mal de COPIL de Natura 2000 en fin d'année et début 2024 tout simplement pour mettre en place une nouvelle organisation en 2024 : Dès 2022, le Conseil Régional souhaitait supprimer la politique N2000, jugeant les « chargés de missions » trop engagés. D'où des baisses de subventions. En juin 2023, devant la mobilisation politique et associative, il a été proposée une nouvelle organisation, mais avec un fort pouvoir régional de contrôle et une réduction des gestions des Natura 2000 aux PNR et aux CEN exclusivement. Nous attendons des retours entre autres de nos adhérents participant aux COPIL sur ce qui se passe « sur le terrain ». Des associations et organismes vont y perdre des plumes, certainement.

Encore suite dépôts des gravats de l'Hotel Dieu en 2018 en terre agricole : (collectif du Crest ainsi que l'association d'Opme ACOPE). Ces dépôts ont été réalisés par Bouygues pour environ 60 000 m³ entre ces 2 communes et Puy Long pour 2500 m³ au lieu de 24 000 m³. Il a été impossible de vérifier les tonnages et la nature des déchets. Les 2 collectifs ont interpellé tout récemment un juge d'instruction sur différentes questions. A signaler que les mairies concernées n'ont pas les mêmes réactions !

Des nouvelles du PLUI Mond'Arverne via Stopurba (association d'Orcet) qui depuis plusieurs années lutte contre l'OAP des vergers (artificialisation d'une zone agricole prévue dans le PLU d'Orcet), en attente du PLUI Mond'Arverne : l'enquête publique de ce PLUI devait commencer et vient d'être repoussée jusqu'à une date ultérieure, pour excès d'artificialisation et manque de concertation entre les communes.

La compensation de l'élargissement de l'A75 n'est toujours pas réglée et en tout cas elle ne porte pratiquement pas sur une récupération de terres agricoles !! mais c'est l'habitude avec les compensations agricoles, c'est le comble !!

Des nouvelles de Super Besse : un adhérent de l'association la Couze Pavin signale que la Cour Régionale des Comptes (*rapport facile d'accès sur internet*) épingle la station pour le manque d'adaptation au changement climatique, avec des dépenses inconsidérées pour la neige artificielle (70 % de l'enneigement!!), les pollutions répétées du lac des Hermines (hydrocarbures et cyanobactéries) liées à un vieillissement des infrastructures de la station, avec fuites de fuel, pb d'assainissement etc..
.. ceci nécessitant une vidange qui pourrait être très dommageable pour la Couze..

Des nouvelles de captages en livradois : EP terminée sur les périmètres de captages de St Alyre d'Arlanc, Novacelles et Médeyrolles, passage prochain CODERST.

Des nouvelles de la création de l'Espace Naturel Sensible du Guéry (ENS, géré par le département) 700 ha, le plan de gestion se prépare pour 2025-2029.

Pour 2024 : l'opération sentinelle du Bocage va reprendre avec le retour des feuilles, appel à candidat !! il s'agit d'évaluer des haies à protéger pour les déclarer aux mairies et dans le cadre des PLU et PLUI en cours !!
(communes envisagées : Romagnat entre autres mais ça peut être aussi près de chez vous!!)



Dernière sortie terrain sur la Credogne le 9 novembre 2023

RIPISYLVES DE LA CREDOGNE dans le cadre du projet « Arbres citoyens » financé en 2023

Durant l'été, les bénévoles de l'association ASCA (Association de Sauvegarde de la Credogne et de ses affluents) avec l'appui de FNE 74 (Christophe Gilles) et la contribution de FNE63 ont arpenté les berges de cette petite rivière sauvage (menacée par un projet de microcentrale) pour définir sur différents secteurs l'IBCR (Indice de Biodiversité et Connectivité des ripisylves) proposé par FNE AuRA cf lien :

<https://www.fne-aura.org/publications/region/libc-ripisylves-un-outil-precieux-pour-mieux-connaître-et-preserver-les-ripisylves/>

Ceci s'est conclu par une conférence sur place à Paslières, le 9 novembre 2023, très vivante et animée par Christophe Gilles FNE74, avec des photos et vidéos.

<https://www.fne-aura.org/actualites/region/a-la-decouverte-des-forets-alluviales-de-la-credogne/>
Le bilan est positif : 51 personnes présentes et un article dans la Montagne lien :

https://www.lamontagne.fr/puy-guillaume-63290/actualites/la-presence-de-la-loutre-confirmee-sur-une-riviere-du-livradois-forez_14424767/

et par ailleurs les données vont contribuer à pouvoir donner un statut de protection à une partie de la rivière.

RECONQUÊTE DU BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES EAUX : QUELS ENJEUX EN TERMES DE QUALITE ?

Conférence à Royat le 10 novembre 2023, animée par notre présidente Isabelle Aledo Piedpremier.

A souligner la venue d'Antoine Gatet, président FNE ainsi que de Christophe Bras de la FREDON et la présence de Michel Jarry, président FNE AuRA.

Bilan positif pour les présents (au moins 90 personnes)

- De la réduction des pollutions à la reconquête des qualités écologiques - Antoine GATET, juriste en droit de l'environnement et Président de FNE

- Pesticides dans les rivières et les eaux souterraines : constats et évolutions-Christophe BRAS, Responsable du pôle Santé-envrt FREDON AURA

- Les nitrates dans la terre, pas dans l'eau ! - Arlette TRIDON, FNE 63

Puis débat autour des problèmes de la qualité de l'eau
Article à venir sur le site !!



Antoine Gatet, président de FNE

